



Commission Administrative Paritaire

Adjointes Techniques

des Administrations de l'Etat

Pour la certitude et la garantie d'être défendu individuellement et collectivement, vous pouvez compter sur les élus CGT

Nous savons ce que nous voulons, nous savons ce que nous refusons !

Pour la revalorisation du point d'indice

Contre le blocage des traitements et la baisse des salaires nets

Pour l'intégration des primes dans le salaire soumis à pension

Contre la mise en place d'une rémunération variable à la tête du client (RIFSEEP* et prime d'intéressement à la performance collective)

Pour l'arrêt immédiat de la politique des suppressions d'emplois

Pour le maintien d'un service public de proximité et de pleine compétence dans les territoires.

Pour la défense des valeurs d'égalité d'accès et de traitement des citoyens

Contre l'assujettissement à la rentabilité financière et les fermetures de services

Dans le contexte actuel, **le vote pour la CGT** aux élections professionnelles du 4 décembre 2014 dans la Fonction Publique d'Etat aura une portée générale et **une signification forte**.

En effet, la CGT 1^{ère} confédération syndicale française et 1^{ère} organisation syndicale aux MEDDE/MLETR, occupe une place centrale dans la vie de millions de salariés et de fonctionnaires et dans les mobilisations sociales.

* (RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Attention ! Important ! Votez pour la liste entière, pas de panachage, aucune inscription sur le bulletin de vote



En choisissant la CGT le 4 décembre 2014, vous renforcerez un syndicat combatif, non corporatiste, attaché à la défense de tous les agents et des services publics

Liste présentée par la CGT

Adjointes techniques principaux de 1^{ère} classe

Michel GUEDON	DDT Charente Maritime
Daniel MARTINEZ	DREAL Midi-Pyrénées
Alain CLEMENT	DDT Meurthe et Moselle
Jean-Pierre AUGER	DGAC/SG/SNIA

Adjointes techniques principaux de 2^{ème} classe

Daniel STRUNCK	DDT Moselle
Pierre BENSAID	SG (Administration centrale)
Franck THIERY	DDT Meurthe et Moselle
Bruno GAUTHIER	Préfecture Haute Vienne

Adjointes techniques de 1^{ère} classe

Pascal RAULT	SG (Administration centrale)
Chomsy LOUANGPHIXAY	DDTM Côtes d'Armor
Guy FAGEGALTIER	DREAL Midi-Pyrénées
Tony THETIS	SG (Administration centrale)

Adjointes techniques de 2^{ème} classe

Marc M'BONI	SG (Administration centrale)
Jérôme LEVI	SG (Administration centrale)
Anne-Marie ZILMIA	SG (Administration centrale)
Donald MOUSTARDE	SG (Administration centrale)

Commission Administrative Paritaire

Adjointes Techniques

des Administrations de l'Etat



« ...Nous sommes parmi les premiers à subir concrètement l'externalisation des tâches, premier pas vers la privatisation...»

Le mouvement syndical est conscient des défis à relever et il est convaincu que seule la solidarité peut faire face à la crise actuelle qui menace les droits économiques et sociaux de l'Homme. Le malaise des adjointes techniques des administrations de l'Etat est profond au MEDDE et au MLETR : mesures prises sur la nature et le contenu des missions, l'organisation des services, le mode de gestion des personnels.

La lutte contre la pauvreté, le chômage, la précarité, l'endettement, et la corruption est notre principale préoccupation. Nous réclamons une plus grande implication, solidaire et conjointe dont la lutte contre toutes les formes de discrimination, pour les droits des travailleurs et contre l'exclusion et autres formes de marginalisation.

L'administration ne cesse de remettre en cause tous nos acquis, certes petit à petit, mais tout de même.

Nous avons ce sentiment d'une régression permanente, d'une politique anti-sociale du «moindre mal», nous sommes parmi les premiers à subir concrètement «l'externalisation» des tâches, premier pas vers la privatisation.

Depuis quelques années chacun d'entre nous se bat à sa façon pour une vie meilleure, pour nous et pour nos proches.

Nos qualifications et compétences ne sont pas reconnues et la tendance est à vouloir nous rendre de plus en plus polyvalents.

De ce point de vue, la réforme statutaire ne nous a pas apporté la revalorisation que nous étions en droit d'attendre.

L'espoir est notre quotidien, mais l'espoir de quoi ? A chaque avancée acquise, souvent dans la difficulté, nous sommes confrontés à tous ceux qui ne cessent d'avoir ces idées de remise à zéro, de retour en arrière ou négociations abusives.

Les réformes de l'État qui se profilent à l'horizon, soulèvent beaucoup d'inquiétudes pour notre corps et son avenir au sein du ministère.

Le conflit sur la réforme des retraites a démontré l'absence d'écoute des partenaires sociaux par le gouvernement. La réforme des retraites a été mise en place, telle que le gouvernement et le MEDEF l'avait souhaitée. Aucune proposition des organisations syndicales n'a été retenue, carrières longues, pénibilité, droits des femmes, tout est en régression par rapport aux lois précédentes. C'est une réforme injuste, inéquitable qui aura pour conséquences d'allonger la durée du travail, pour ceux qui ont encore la chance d'en avoir et d'augmenter le chômage des autres.

Le gel des salaires de la Fonction publique couplé à l'augmentation des cotisations retraites des fonctionnaires se traduit pour tous les agents par des pertes sévères de pouvoir d'achat. Sommes-nous aveugles et sourds pour ne plus voir ce qui nous entoure et ne plus reconnaître que le travailleur est fragilisé dans son statut qui s'effrite d'année en année ?

Soyons clairs, la richesse est partagée par une poignée de personnes, tandis que la pauvreté concerne le reste du monde. Nous entendons sans cesse l'affirmation de la nécessité de la maîtrise des déficits publics, au nom de laquelle on sacrifie la fonction publique. Mais nous ne sommes pas dupes, car ceci ne date pas d'hier, et nous ne voulons pas porter le chapeau d'une gestion inappropriée.

Notre ministère n'est pas exempt du phénomène, et doit commencer par montrer son orientation positive.

Les conditions de travail, qu'il s'agisse du rythme qui nous est imposé ou des sollicitations psychologiques qui aboutissent à un stress, mettent chaque individu dans une fragilité pouvant mener à l'irréparable.

Les préoccupations des travailleurs ne cessent d'augmenter en regardant les effectifs diminuer ainsi que leur vieillissement. Le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter et nos salaires qui sont dans une immobilité terrorisante, impactent sur le moral de tous.

Les espoirs que nous avons avec le changement de gouvernement se sont envolés devant l'impuissance et l'incompétence de celui-ci.

Nous ne pouvons pas être complaisants avec celui qui assassine nos droits et nos acquis. Ce ministère sourd à nos revendications, aveugle sur notre situation, reste inflexible dans sa démarche antisociale au nom d'une dette qui n'est pas celle des travailleurs que nous sommes.

La poursuite du dogme de non-remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur deux, voire deux sur trois, augure mal de l'avenir de nos services en particulier des services territoriaux de l'Etat que sont les DDI.

La propagande massive faite par les médias martelant que la dette publique ne laisse pas d'autres choix que les réductions des dépenses de l'Etat contribue à l'affaiblissement des services publics.

Ce ministère sourd à nos revendications aveugle.. insensible.. .. inflexible...



Le 4 décembre 2014 : VOTONS ET FAISONS VOTER CGT !

RÉGIME INDEMNITAIRE 2014

Adjointes techniques détachés sur emploi fonctionnel

affectés en **administration centrale** Agent Principal des Services Techniques (APST)

GRADES	DBM 2013		
	Part modulable	Part fixe (complément, ex NBI)	Dotation globale
APST 1	7 190,00 €	833,00 €	8 023,00 €
APST 2	6 960,00 €	833,00 €	7 793,00 €

affectés en **services déconcentrés** Agent Principal des Services Techniques (APST)

GRADES	DBM 2013		
	Part modulable	Part fixe (complément ex NBI)	Dotation globale
APST 1	6 005,00 €	833,00 €	6 838,00 €
APST 2	5 740,00 €	833,00 €	6 573,00 €

Adjointes techniques filière de service et ouvrière

affectés en **administration centrale** Adjoint Technique (AT) Adj. Tech. Principal (ATP)

GRADES	DBM 2013		
	Part modulable	Part fixe (complément ex NBI)	Dotation globale
ATP 1	6 810,00 €	556,00 €	7 366,00 €
ATP 2	6 420,00 €	556,00 €	6 976,00 €
AT 1	5 980,00 €	556,00 €	6 536,00 €
AT 2	5 980,00 €	556,00 €	6 536,00 €

affectés en **services déconcentrés** Adjoint Technique (AT) Adj. Tech. Principal (ATP)

GRADES	DBM 2013		
	Part modulable	Part fixe (complément ex NBI)	Dotation globale
ATP 1	5 020,00 €	556,00 €	5 576,00 €
ATP 2	4 860,00 €	556,00 €	5 416,00 €
AT 1	4 765,00 €	556,00 €	5 321,00 €
AT 2	4 765,00 €	556,00 €	5 321,00 €

Adjointes techniques filière de conduite

affectés en **administration centrale** Adjoint Technique (AT) Adj. Tech. Principal (ATP)

GRADES	AFFECTATION	DBM 2013			Complément fonctionnel
		Part modulable	Part fixe (complément ex NBI)	Dotation globale	
ATP 1	Ministre	6 873,00 €	556,00 €	7 429,00 €	0,00 €
ATP 2	Ministre	6 673,00 €	556,00 €	7 229,00 €	0,00 €
AT 1	Ministre	6 181,00 €	556,00 €	6 737,00 €	1 182,00 €
	Cabinet Direction				
AT 2	Ministre	6 181,00 €	556,00 €	6 737,00 €	1 182,00 €
	Cabinet Direction				

affectés en **services déconcentrés** Adjoint Technique (AT) Adj. Tech. Principal (ATP)

GRADES	DBM 2013		
	Part modulable	Part fixe (complément ex NBI)	Dotation globale
ATP 1	5 836,00€	556,00 €	6 392,00 €
ATP 2			
AT 1			
AT 2			

VOUS POUVEZ COMPTER SUR LES ÉLUS CGT



Catégories C : rassemblement national du 27 septembre 2012

Durant notre mandat de 3 ans (du 20 octobre 2011 au 4 décembre 2014) les élus CGT des adjointes techniques des services déconcentrés et de centrale ont défendu de nombreux dossiers individuels et collectifs.

Ils ont organisé et/ou ont participé aux différentes actions pour la défense du service public, des statuts, des effectifs et fonctions, des salaires et primes, des retraites et de la protection sociale.

Les élus CGT ont été porteurs des revendications de tous les personnels. Il ont diffusé un compte rendu de chaque réunion de la CAP.

Leur activité ne s'est pas limitée aux réunions de CAP, ils sont intervenus fréquemment auprès de l'administration et des directions locales pour suivre et faire aboutir des dossiers individuels.

Ils sont également intervenus dans tous les groupes de travail avec l'administration (fusion des corps, transformations d'emplois, ratios promus sur promouvables, régime indemnitaire...).

Ils ont dénoncé les situations de blocages à l'aide d'éléments concrets et ont défendu et défendront jusqu'au bout les revendications des Adjointes Techniques des Administrations de l'État dans tous ces domaines.

Nos métiers et professions, notre statut sont sans cesse remis en cause. L'avenir au sein du ministère, nous apparaît bien menacé.

Les candidats renouvellent leur engagement de disponibilité pour être à l'écoute, organiser la défense des intérêts individuels et collectifs des agents à partir de critères objectifs.

549 adjointes techniques au 31/12/2013

Adjointes techniques de 2ème classe : 62
 Adjointes techniques de 1ère classe : 233
 Adjointes techniques principal de 2ème classe : 131
 Adjointes techniques principal de 1ère classe : 123

UNE CAP, ÇA SERT A QUOI ?

La Commission Administrative Paritaire Nationale des adjointes techniques des administrations de l'état (ATAE) est composée de 16 membres : 8 représentants de l'administration, 8 représentants des personnels ATAE.

La CAP est compétente pour : les promotions, les mutations, les intégrations, les reclassements, les mesures disciplinaires

Ce sont les représentants du personnel que vous allez élire sur les listes syndicales.



NOS REVENDICATIONS

Dans le contexte actuel, les inquiétudes des agents que nous représentons renforcent notre légitimité à défendre leurs revendications :

- La revalorisation du point d'indice de la fonction publique
- Une véritable politique salariale pour la fonction publique et pour le ministère en lien avec les évolutions des missions, des métiers, des recrutements, des formations
- La remise en ordre des rémunérations sur la base d'un **minimum brut fonction publique de 1700 euros**
- La refonte du corps des adjointes technique avec **2 niveaux de grades**
- L'**intégration des primes** dans le traitement pris en compte pour le calcul de la retraite
- L'alignement des régimes indemnitaires des services déconcentrés sur ceux de l'Administration centrale
- Des **effectifs** suffisants pour assurer nos missions
- La suppression du **recrutement** en échelle 3.
- L'augmentation substantielle des **ratios de promotion** pour assurer le droit à un déroulement de carrière pour tous
- Un nombre conséquent de postes de promotions permettant le passage en catégorie B par **liste d'aptitude**
- Le maintien et la création de postes d'**emplois fonctionnels**
- Le paiement de la **dotation d'habillement** à tous les adjointes techniques (400 euros)
- L'attribution de la prime de dangerosité et de salissure.

LA CGT ET VOS ELUS CGT EN CAP NATIONALE SE BATTENT DEPUIS DES ANNEES POUR FAIRE ABOUTIR VOS REVENDICATIONS LEGITIMES, AVEC DES RESULTATS PROBANTS.

BILAN DES PROMOTIONS DES CAP en administration centrale (AC) et en service déconcentré (SD)

	2012		2013		2014	
	AC	SD	AC	SD	AC	SD
AT1	1	3	2	9	6	6
ATP2	4	14	6	16	14	29
ATP1	3	4	4	13	7	8
APST2	-	-	4	2	2	2
APST1	-	-	1	1	1	0

NOUS, AVEC VOUS, ON LÂCHE RIEN !

SNPTAS CGT : SN-PTAS-CGT.SYNDICAT@i-carre.net
 Syndicat CGT AC : CGT.SYNDICAT@developpement-durable.gouv.fr